



## CHARTRE ETABLISSANT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA FETE DE LA MUSIQUE 2024

**A retourner avant le 05 avril 2024 (accompagné de la fiche de candidature) par courriel  
à : [eec@lavalette83.fr](mailto:eec@lavalette83.fr)**

La fête de la musique est un événement majeur de la vie culturelle. Cette manifestation artistique et sociale repose sur les principes du bénévolat et de l'accès du plus grand nombre différentes expressions musicales les plus diversifiées.

Fidèle à l'esprit d'origine, la ville de La Valette du Var coordonne l'organisation de cette fête qui mobilise musiciens, partenaires privés et acteurs locaux.

Vous êtes donc invité à prendre connaissance des conditions d'organisation de cette édition et à vous engager pour sa réussite aux côtés de la ville dans l'esprit originel de la Fête de la Musique : gratuité des concerts, valeur du geste musical, spontanéité et curiosité.

### Candidature

La date limite de dépôt des candidatures au service « Fêtes, Cérémonies et Vie Associative » de la ville de La Valette du Var est fixée au 05 avril 2024. Le nombre de groupes retenus sur les lieux coordonnés par la ville sera fonction des places disponibles.

### Engagement de la ville

La ville met à disposition son domaine public et dans la mesure de ses moyens des équipements et alimentation électrique de certains lieux. Elle assure la coordination générale de la Fête ainsi que la réalisation et la diffusion du flyer du programme des concerts.

### Engagement des musiciens

- Le respect de l'esprit de la Fête : la Fête de la Musique n'est pas seulement un concert gratuit ; elle est aussi une belle occasion de faire connaître et aimer sa musique : une fête de toutes les musiques et de tous les publics, organisées conjointement par les artistes, et la ville.
- Le respect du cadre d'organisation.
- Les horaires de début et de fin de la fête de la musique sont fixés par décision municipale ; il vous est impérativement demandé de respecter le créneau horaire qui pourra vous être imposé.
- Les conditions de sécurité des personnes et des biens (matériels publics et privés) telles qu'elles seront transmises par la ville

Je soussigné(e)....., pour le groupe .....

Déclare avoir pris connaissance des conditions de participation à la Fête de la Musique et m'engage à les respecter.

Fait à .....

Signature

Le .....